

ÉDITO

LES VERTUS DE LA PRIMAIRE EELV

Yannick Jadot représentera l'écologie indépendante à l'élection présidentielle. L'autre intérêt des débats entre les candidats de la primaire EELV fut de montrer que les écologistes travaillent dans un climat serein. En comparaison, les échanges venimeux des candidats à la primaire de la droite interrogent sur leur capacité future à gouverner ensemble... Alors que nos adversaires politiques prétendent que nous ne savons nous entendre, les candidats écologistes ont fait preuve d'une vraie cohérence idéologique: leurs analyses et propositions convergent remarquablement. Lorsqu'ils ont le temps de s'exprimer, les écologistes présentent analyses et solutions claires sur la dégradation de l'environnement et le réchauffement climatique, sur la création d'emplois ou la diminution des inégalités sociales. De quoi réhabiliter la politique aux yeux des français.



Eric Béal
Conseiller municipal EELV
06 82 36 15 15

NOTRE PROJET POUR LE PARC NATUREL D'AVRON

Le projet des écologistes pour le parc d'Avron est conforme aux protections légales du site. Il allie respect de la nature et protection de la santé des visiteurs et permettra aux rosnéens des découvertes étonnantes à deux pas de chez eux.

Nous voulons un parc différent. Un espace naturel dans lequel les espèces sauvages de fleurs, d'insectes, d'oiseaux et de mammifères – sédentaires ou migratrices – puissent trouver un écosystème adapté pour prospérer ou se reposer avant de repartir. Comme elles le font aujourd'hui. Cela implique un aménagement minimum du milieu naturel. À l'image de la gestion écologique des espaces verts parisiens ou du parc des Beaumonts de Montreuil. Nous voulons un endroit

où les rosnéens et les rosnéennes pourront partir à la découverte d'animaux et de plantes sauvages absents des autres parcs de la commune ou des jardins privés, travaillé de façon intensive. Les naturalistes se sont intéressés depuis longtemps à cet espace. Ils ont relevé de nombreuses espèces sauvages de fleurs et d'insectes d'intérêt patrimonial, dont certaines, comme l'orchidée sauvage « Himantoglossum hircinum » ou le papillon Flambé « Iphiclides podalirius » qui est protégé en

POLÉMIQUE, MAUVAISE GESTION ET CALCUL POLITIQUE

Dans une tribune publiée dans Rosny Magazine, l'Uram accuse les élus du groupe Rosny écologique et solidaire (RES) de « refuser le parc sur le plateau d'Avron ». Leur logique est la suivante : « vous n'avez pas voté la décision de payer 14€ le m² – soit 1,268 millions en tout – pour les terrains de la friche du plateau appartenant à Siniat SA – une société du groupe Lafarge – donc, vous êtes contre l'aménagement d'un parc. »

Le raisonnement est simpliste et polémique. En réalité, les élus de RES souhaitaient négocier pour obtenir une baisse importante du prix fixé par France Domaine – le service de l'Etat chargé de vérifier la valeur d'un bien immobilier ou d'un terrain acheté ou vendu par une collectivité locale. Car en tant qu'ancien

exploitant de la carrière de gypse, le **groupe Lafarge est directement responsable de la présence de produits toxiques dans le sous-sol.**

Ce qui ne l'empêche pas de tenir un discours bien pensant sur le développement durable, afin de soigner son image auprès du grand public et des élus.

Les dirigeants de Lafarge auraient pu baisser leurs prétentions pécuniaires, voire laisser le terrain pour l'euro symbolique afin de compenser les dégâts. En cas de refus, il aurait été possible de médiatiser l'affaire pour obtenir gain de cause. Qui n'essaye rien n'a rien !

Les finances des municipalités sont de plus en plus difficile à tenir. Claude Capillon et Didier Fort, son adjoint

Ile-de-France. Et d'autres comme le crapaud accoucheur ou la rousserolle verderolle qui prospèrent grâce aux conditions créées par l'exploitation historique d'une carrière de gypse.

DES RICHESSES NATURELLES RECONNUES

L'intérêt de cette flore et de cette faune sauvage est reconnu par le législateur puisque la friche du plateau d'Avron, située à côté de la « Ferme pédagogique » est protégée par les mentions *Natura 2000* et *Zone d'intérêt écologique floristique et faunistique* (Znieff). Une partie du site était également protégée par la mention « Espace boisé classé » ou EBC, jusqu'à ce que la majorité (LR+UDI)

Suite au dos →

aux finances, les rappellent à chaque présentation de budget prévisionnel. Pourquoi alors, ont-ils accepté de payer sans négocier ?

En réalité, **monsieur le Maire est pressé de concrétiser une promesse de campagne.**

Cette impatience le conduit à négliger l'intérêt général. Il veut présenter le parc comme un trophée en 2020, lorsqu'il demandera aux électeurs de le reconduire à la tête de la commune. Une attitude incorrecte, surtout pour Claude Capillon qui prétend savoir gérer et ne rate jamais l'occasion de fustiger la mauvaise gestion « socialiste » du conseil départemental de Seine Saint-Denis.

→ du conseil municipal de Rosny la retire, pour autoriser l'aménagement du site et permettre le bouleversement des sols sans tenir compte de la biodiversité existante.

Car initialement, le projet de Claude Capillon et de l'Uram (LR + UDI) — toujours présenté sur le site Internet de la mairie de Rosny-sous-Bois — consiste à réaliser un parc « Decesari » bis. Avec la constitution de buttes artificielles, d'espaces de jeux, de routes et de pelouses bien coupée, de fleurs plantées et replantées en fonction des saisons.

Ce projet ne respecte pas les protections légales du site du plateau d'Avron. Les écologistes ne se reconnaissent pas dans sa philosophie qui consiste à « artificialiser » la nature... ce qui en réalité aboutit à chaque fois à l'appauvrir.

Ce remaniement important de la topographie des lieux mettrait en danger l'environnement

et la santé des visiteurs. En effet, l'ancien exploitant de la carrière de gypse qui possédait encore une grande partie de la surface de la friche (voir article sur *Une polémique stérile*), c'est à dire le groupe

Les naturalistes se sont intéressés depuis longtemps à cet espace. Ils ont relevé de nombreuses espèces sauvages de fleurs et d'insectes d'intérêt patrimonial [...]

Lafarge par l'intermédiaire de sa filiale, la société Siniat, a comblé les galeries souterraines avec n'importe quoi. Des déchets de chantier, mais aussi des bidons contenant des résidus de pétrole, de vieilles huiles ou des produits chimiques. On trouve aussi des

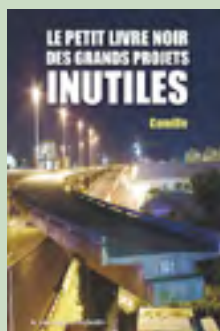
métaux lourds dans le sous-sol de la friche du plateau d'Avron. Tous ces produits sont très dangereux pour la santé humaine. Il est important d'éviter tout risque de pollution. Or dépolluer entièrement le site coûterait une fortune. Dans ces conditions, chambouler le site pour réaliser les aménagements prévus par le projet de l'Uram constituerait un danger qu'un élu responsable ne devrait pas faire courir à ses administrés. La solution que nous préconisons consiste à retirer les produits dangereux les plus faciles d'accès et laisser les autres où ils sont, en maintenant le site sous surveillance. Les dégâts sur la nappe phréatiques sont malheureusement déjà irréversibles. Mais le plus important est de ne pas chambouler le site pour éviter de disséminer les produits. Le projet des écologistes de Rosny-sous-Bois répond parfaitement à cet impératif.

Suite de cet article sur le blog : ecologiepourrosny.fr

TRI SÉLECTIF: LA MUNICIPALITÉ PEUT MIEUX FAIRE

Chaque semaine, les habitants de Rosny sont conviés à sortir leur poubelle bleue. Celle dans laquelle ils doivent déposer bouteilles plastiques, papiers divers, vieux journaux, boîtes de conserve, cannettes en aluminium, cartons et boîtes *Tétra Pak*. Ces packaging usagés sont vendus aux industriels qui recyclent les matériaux pour les réutiliser dans la fabrication de contenants ou objets divers. Ce qui évite de les déverser dans une décharge et contribue à diminuer l'exploitation de matières premières. Ainsi qu'à réduire les émissions de carbone, source de dérèglement climatique. Sans compter que le produit de la vente permet de réduire les frais de collecte des ordures ménagères... donc nos impôts. De bonnes raisons qui sont répétées inlassablement aux habitants de Rosny par les ambassadeurs du tri, employés par la mairie.

Mais alors, pourquoi la majorité municipale est-elle en retard sur le tri sélectif des ordures, dans les écoles maternelles et élémentaires qu'elle gère directement? Les poubelles de tri ne sont pas systématiquement installées dans les classes et dans les cours d'école. Et les parents d'élèves doutent de la façon dont celles qui existent sont utilisées. Dommage car l'organisation du tri dans les classes, à la cantine, dans le préau ou la cour de récréation serait une excellente occasion d'expliquer son intérêt aux écoliers et de leur enseigner les bonnes pratiques de développement durable. La majorité municipale (LR + UDI) ne peut se satisfaire de son discours sur le développement durable en se désintéressant de son application concrète. L'écologie à l'Uram, c'est « faites ce que je dis... pas ce que je fais ».



Le petit livre noir des grands projets inutiles, Camille, éditions Le passager clandestin, 2013
ISBN 978-2-36935-002-6

Ce livre analyse une vingtaine de « projets inutiles et imposés » parmi une centaine répertoriés en France. Les plus connus sont Notre-Dame-des-Landes, le barrage de Sivens, et plus près de chez nous *Europa City* au nord de notre département. Tous ont en commun d'imposer des solutions très surdimensionnées à des problèmes réels ou inventés, sans études d'impact sérieuse ni de solution alternative, au mépris de l'environnement, et des véritables parties prenantes (habitants,

usagers, travailleurs, agriculteurs...). Portés par des élus locaux mégalomanes désireux de laisser une trace inoubliable de leur passage, ils font surtout le profit des bétonneurs et autres aménageurs qui les soutiennent généreusement. Les méthodes sont toujours un peu les mêmes : affirmer qu'il n'y a pas d'autres solutions, ne présenter que les conséquences favorables au porteur de projet, invoquer la sacro-sainte croissance et la promesse de centaines d'emplois, contourner les processus démocratiques, faire l'impasse sur les règles ou les lois qui dérangent, et enfin commencer les travaux avant la fin de la procédure pour rendre le projet irréversible. Un petit livre peu coûteux qui décrit un phénomène courant, facilité par l'absence dramatique de démocratie participative et le laisser-faire des populations qui finissent par se résigner en l'absence de collectifs de défense de ces zones.